

S. SEDDOUK donne lecture du texte suivant :

S. SEDDOUK geeft lezing van de volgende tekst :

« La semaine du 17 mai est avant tout une semaine de lutte contre les LGBTQI+phobies. Cette année, en raison de la covid, la parade des fiertés, la « Gay Pride » ne s'est pas tenue de manière présentielle. Différentes initiatives ont émergé et notre Commune d'Anderlecht a hissé le drapeau arc-en-ciel en soutien à la communauté LGBTQI+ et son combat pour l'égalité des droits. La Belgique est considérée comme un pays progressiste en matière de droits des personnes LGBTQI+ du moins d'un point de vue législatif. Malheureusement, force est de constater que dans l'espace public ou dans les différentes situations de leur vie, les personnes LGBTQI+ sont victimes de discriminations homophobes et transphobes. Cette violence systémique et vécue quotidiennement, ces micro-agressions sous couvert de bienséance ou pire, d'humour ou de mépris, conduisent à des situations comme celle du 6 mars 2021 à Beveren où David P., un homme de 42 ans a été tué parce que son orientation sexuelle et son choix de vie ne sont pas acceptés dans une société à dominance patriarcale.

Combien de personnes sont discriminées quotidiennement en raison de leur orientation sexuelle ou de leur non-binarité sans que cela attire l'attention des pouvoirs publics, sans que les plaintes soient prises au sérieux quand les victimes osent déjà porter plainte ?

Rappelons que la discrimination basée sur l'orientation sexuelle est interdite par la loi anti-discrimination de 2007. En 2020, « UNIA » a reçu 406 signalements de discrimination sur base de l'orientation sexuelle. Et ce n'est que le sommet de l'iceberg. Les chiffres montrent que les personnes LGBTQI+ se sentent en insécurité et que l'espace public reste hostile vis-à-vis de celles-ci. Sur les réseaux sociaux, et dans la rue, on observe même une augmentation des propos haineux.

Il y a un décalage donc entre les textes législatifs en vigueur et une LGBTQI+phobie prégnante au sein de la société. On ne le répétera jamais assez : le travail de sensibilisation et la lutte contre les LGBTQI+phobies constituent un travail sans relâche et quotidien.

- 1) Considérant que les LGBTQI+phobies demeurent un problème systémique que nous devons appréhender dans une démarche holistique, en reconnaissant son caractère délictueux ;
- 2) Considérant les meurtres à caractère homophobes de David P. le 6 mars 2021 à Beveren et celui de Ihsane Jarfi en 2012 à Liège comme catalyseurs d'une violence systémique à l'encontre des personnes LGBTQI+ ;
- 3) Considérant que les droits des personnes LGBTQI+ sont avant tout des droits humains ;
- 4) Considérant que la protection des Droits humains et des minorités est le fondement de nos valeurs européennes communes, telles que définies par la Convention européenne des Droits Humains et la « Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne » ;

- 5) Considérant les principes de Jogjakarta sur l'application de droit international en matière d'orientation sexuelle, d'identité de genre, d'expression de genre et de caractéristiques sexuelles auxquels la Belgique et la Région de Bruxelles-Capitale ont porté adhésion ;
- 6) Considérant que l'orientation sexuelle et l'identité de genre font partie des critères protégés de la loi anti-discrimination du 10 mai 2007.
- 7) Considérant que la Belgique est classée en seconde position selon le classement 2020 établi par ILGA-Europe et est considérée de ce fait comme un pays avancé concernant les droits et les conditions de vie des personnes LGBTQI+,
- 8) Considérant la loi du 1^{er} janvier 2018 sur la transidentité qui permet aux personnes transgenres de faire modifier officiellement l'enregistrement de leur sexe et leur prénom sans condition médicale à travers une procédure administrative auprès du fonctionnaire de l'état civil ;
- 9) Considérant que l'étude menée par « equal.brussels » en 2019 conclut qu'« [À Bruxelles], la situation des LGBTQI+ n'est pas positive » et que « les personnes LGBTQI+ ne peuvent pas vivre librement leur identité de genre et leur orientation sexuelle dans l'espace public, particulièrement dans certains quartiers. » ;
- 10) Considérant l'édition sous le signe de l'arc-en-ciel de « UNIA » le 17 mai 2021 qui demande instamment qu'un nouveau plan d'actions ambitieux soit mis en place pour lutter contre l'homophobie et la transphobie.
- 11) Considérant que, depuis mars 2019, plus de 100 régions, districts et municipalités de toute la Pologne ont adopté des résolutions pour se déclarer libres de ce qu'ils considèrent – ou prétendent considérer - comme : « *l'idéologie LGBTQI+* », ou l'établissement de « *chartes régionales des droits de la famille* » ;
- 12) Considérant qu'en novembre 2020, la ville hongroise de Nagykáta a adopté une résolution interdisant « la diffusion et la promotion de la propagande LGBTQI+ » ;
- 13) Considérant que les droits des personnes LGBTQI+ reculent dans certaines régions du monde, ou sont encore à gagner ;
- 14) Considérant la résolution du Parlement européen sur la déclaration de l'Union européenne en tant que zone de liberté pour les personnes LGBTQI+ adopté le 11 mars 2021 ;
- 15) Considérant que dans son plan stratégique transversal, le Collège s'engage à lutter contre toute discrimination et insulte dans l'espace public.

Le Conseil communal d'Anderlecht

- **réitère son engagement vers tous les citoyens de notre commune et affirme** sa volonté de renforcer la lutte contre toute forme de violence ou de discrimination fondée sur l'identité de genre, l'orientation ou les caractéristiques sexuelles et dans la protection effective des personnes LGBTQI+.

- **demande au Collège des Bourgmestre et Échevins de :**

A. De mener - dès que la situation sanitaire s'améliorera - un travail de réflexion en réunissant l'administration communale, les membres du conseil, le CPAS, la police de la zone « Midi » et la société civile via les associations afin de faire un état des lieux précis de la situation à Anderlecht grâce aux acteurs et actrices de terrain ;

B. De former les agents administratifs , du CPAS, de la police et des associations émanant de la Commune à identifier les LGBTQI+phobies et de lutter contre ces dernières ;

C. De former immédiatement le personnel d'accueil et de première ligne (en contact direct avec la population) à appréhender les législations en vigueur afin de prévenir toute discrimination à l'encontre des personnes LGBTQI+ ;

D. De sensibiliser les écoles communales à l'inclusion des enfants LGBTQI+ et surtout de les protéger contre les discriminations ;

E. De mettre en place un système de plaintes et de les centraliser lorsqu'une personne LGBTQI+ est mal accueillie au sein des services communaux et/ou fait l'objet de discriminations reprises dans les lois de 2007 et 2018 citées plus haut ;

F. De mettre en place dans les endroits stratégiques de la commune fréquentés par la population les affiches signalétiques qui encouragent à déposer plainte (action coordonnée par la région) et d'informer via le service information de la Commune l'existence du signalement auprès de « Unia » ;

G. De hisser le drapeau arc-en-ciel durant l'entièreté du mois des fiertés ;

H. De visibiliser les associations de la société civile pro-LGBTQI+ comme la « Rainbow House », « Cavaria », ... et promouvant les droits humains lors des événements communaux comme le marché annuel ou le marché de Noël afin qu'elles puissent sensibiliser nos concitoyennes à ces questions ;

I. De signifier que l'espace public est ouvert à toutes quelle que soit leur origine, leur genre, leur orientation sexuelle grâce à des œuvres artistiques inclusives ; de rendre sécurisé certains endroits de la commune réputés comme dangereux pour les personnes LGBTQI+ ;

J. De renforcer la politique d'égalité des chances et de la diversité de la Commune avec des actions annuelles et ciblées – en particulier auprès des jeunes (écoles, stages, clubs sportifs, associations, etc.) - pour mieux sensibiliser les citoyens sur la problématique de l'inclusion et de la protection des personnes LGBTQI+ ;

- **demande au Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, en la personne de Nawal Ben Hamou, Secrétaire d'État à « l'Égalité des Chances » et Barbara Trachte, Ministre-Présidente de la « Cocof » :**

A. D'actualiser annuellement l'étude menée en 2019 par « equal.brussels » et de dresser, par la même occasion, un état des lieux des politiques menées, complété par une série de recommandations élaborées avec le secteur associatif pour renforcer les politiques régionales ;

B. De faire de la lutte contre les violences à l'égard des LGBTQI+ une priorité pour Bruxelles 'Prévention et Sécurité' ;

C. De soutenir les zones de police dans la formation des agents et la lutte contre les violences et discriminations vis-à-vis des LGBTQI+.

- **Demande aux Gouvernements de la Fédération « Wallonie-Bruxelles » et de la « Vlaams Gemeenschap Commissie » :**

A. Sensibiliser les jeunes à l'homophobie et la biphobie à travers les programmes des organisations de jeunesse et des asbl d'éducation permanentes ;

B. De garantir que les cours à « l'EVRAS » sont donnés dans l'ensemble de l'Enseignement francophone.

- **Demande au Gouvernement fédéral belge :**

A. De demander à la Secrétaire d'État à « l'Égalité des Chances » de renouveler et renforcer le « Plan d'action Interfédéral contre la discrimination et la violence à l'égard des personnes LGBTQI+ » (SOGIEC) ;

B. D'inviter la régie des bâtiments à encourager les bâtiments fédéraux à arborer le drapeau arc-en-ciel durant le mois des fiertés ;

C. De mettre un accent spécifique à la défense des droits des personnes LGBTQI+ au sein des instances européennes et dans les discussions bilatérales menées par la Belgique.

La présente motion sera transmise au Premier ministre Belge ; à la Ministre de l'intérieur ; à la Secrétaire d'État à « l'Égalité des Chances » au niveau fédéral ; aux Ministres-présidents de la « Fédération Wallonie-Bruxelles » et de la « Vlaams Gemeenschap Commissie » ; à la Ministre des « Droits des femmes » en « Fédération

Wallonie-Bruxelles », à la Secrétaire d'état francophone de « l'Égalité des chances » au Gouvernement Bruxellois, à la Ministre francophone de « l'Enseignement » en « Fédération Wallonie-Bruxelles », aux Ministres de « l'Enseignement » en « Fédération Wallonie-Bruxelles » et de la « Vlaams Gemeenschap Commissie », au Ministre-président de la Région de Bruxelles-Capitale. »

S. SEDDOUK ajoute les témoignages de Jonatas et Tim publiés dernièrement sur le site d'UNIA restent sans équivoque. Elle en lit quelques passages :

« Ce n'est pas la première fois que l'un de nous est agressé physiquement à cause de notre orientation sexuelle. Ce n'est pas normal. Ce qui nous est arrivé, à des conséquences psychologiques et influencent notre manière d'être dans l'espace publique encore aujourd'hui. Nous n'arrivons pas à y être à l'aise en tant que couple. Heureusement pour nous, les séquelles physiques ont disparu mais les réparations psychologiques d'une telle agression sont longues et difficiles. » Cela montre bien qu'il y a un décalage entre les textes législatifs en vigueur et une LGBTQI+ phobie au sein de notre société patriarcale.

Notre groupe ECOLO/Groen souhaiterait réitérer son soutien à ces personnes ainsi que son envie d'avancer vers une société plus intuitive où les personnes vivent de manière plus apaisée leur orientation sexuelle ou leur identité de genre. En effet nos actions, nos interpellations, nos propositions de loi ou nos motions le montrent au quotidien. Nous ne le répéterons jamais assez, le travail de sensibilisation et la lutte contre les LGBTQI+ phobies constituent un travail quotidien sans relâche.

Le groupe ECOLO/Groen ainsi que ces partenaires de la majorité a déposé une motion visant à engager le Conseil communal dans la lutte contre toutes formes de violences et de discriminations fondées sur l'identité de genre, l'orientation ou les caractéristiques sexuelles et dans la protection effective des personnes LGBTQI+

Par cette motion nous demandons également au Collège de prendre des mesures fortes dans cette lutte.

L. MOSTEFA, également signataire de la motion, prend la parole. Au nom du groupe PS-Vooruit-CDH, il tient à ajouter que la diversité restera leur force. Chaque personne sur terre devrait pouvoir aimer sans avoir à se cacher.

G. VAN GOIDSENHOVEN dit que la motion aborde un véritable problème devenu structurel et qui ne tient malheureusement plus du fait divers. Les personnes à orientation sexuelle LGBTQI+ sont trop régulièrement victimes de vexations, d'agressions, parfois même de crimes de haine. Il faut y mettre un terme. Cela devient insupportable de constater année après année que des phénomènes graves se reproduisent malgré le travail de sensibilisation et l'évolution des consciences. Il y a encore aujourd'hui un travail immense à réaliser car notre commune n'est pas épargnée. Il a reçu des témoignages de personnes LGBTQI+ victimes dans les rues d'Anderlecht de remarques, de gestes déplacés ou agressifs. Cela doit cesser. Il ne peut pas y avoir de tolérance ou d'ignorance à l'égard d'un phénomène préoccupant, qui touche à l'intimité et qui fait des dégâts incommensurables.

Il souhaite faire deux remarques. Premièrement, Il serait bon d'écrire formellement que le Conseil envoie la motion à la zone de Police. Deuxièmement, au-delà des discours il faut que Collège s'empare de cette question et fasse rapidement un bilan des actions menées durant sa première moitié de législature sur cette problématique par les différents

intervenants comme l'Échevin de l'Éducation, Le Bourgmestre avec le volet sécuritaire ou d'autres en termes de cohésion sociale. Il serait intéressant de les entendre à ce sujet car voter des textes sur lesquels le Conseil est largement d'accord, cela ne peut être utile que si cela fait bouger un certain nombre de choses. Si le Conseil a voté aujourd'hui, c'est qu'il y a des manques et il faut évaluer les politiques qui ont été menées jusqu'à présent.

Pour clôturer, il pense que dans une proposition de résolution de motion, on peut écrire en français « des quartiers sûrs » ou « sécurisés ». Il est inutile d'écrire des mots comme « secure » qui n'ont pas de vraies significations en français. Cela rajoutera un côté qualitatif à cette motion.

G. BORDONARO dit qu'en effet, cette motion est importante. Il n'est pas normal aujourd'hui que des personnes puissent se faire agresser pour leur orientation sexuelle et doivent se cacher pour vivre normalement et librement. Chacun d'entre nous connaît des personnes victimes de ces faits et à un moment on doit prendre le problème à bras le corps.

En ce qui concerne la motion que la majorité dépose, le groupe PTB ne peut que soutenir ce qui a été déposé. Ils voteront « Pour ».

Il trouve dommage que la série de mesures énoncées n'ait pas été annoncées car du coup, même pour le public, on ne sait pas vraiment de quoi on parle. Ils attendent impatiemment que le groupe de travail soit mis en place. Ils tâcheront de faire en sorte de manière constructive que le plan soumis par la majorité puisse être concrétisé le plus vite possible.

G. VERSTRAETEN neemt het woord. Hij zou willen beginnen de meerderheid te bedanken voor het neerleggen van deze motie. Het is altijd een beetje komieke – zeker omdat hij in deze gemeenteraad als laatste komt – als er gesproken wordt over voorbeelden en over het feit dat ze het voor mensen moeten opnemen. Voor hem als openlijke homoseksueel man, is het altijd een beetje grappig om het gevoel te hebben dat er over hem gesproken wordt. Zijn collega's spreken over getuigenissen en dergelijk. Hij kan het hen bevestigen in persoon. Hij weet wat het is om nageroepen te worden, bedreigd te worden, om jammer genoeg op veel plaatsen in onze gemeente te weten dat als hij volledig hemzelf zou zijn, dat hij daarvoor zijn veiligheid moet opofferen. Hij weet wat het is om met een vriend over straat te lopen en misschien op een gegeven moment het gedacht te hebben “ik zou zijn hand willen vasthouden” maar dan dat er een interne strijd wordt tussen wat dat men zou willen (uzelf zijn in de openbare ruimte, affectie tonen) en overwegingen met betrekking tot veiligheid (u wilt geen problemen krijgen). De hand vasthouden van iemand wordt op dat moment een soort politieke keuze. Dat zou het nooit mogen zijn maar dat is jammer genoeg de realiteit op veel plaatsen in onze gemeente, op veel plaatsen in het Brusselse gewest. Hij is dus zeer dankbaar voor deze motie. Er staan heel veel goede maatregelen die werkelijk alle diensten betrekken. Er eis er duidelijk goed over nagedacht: zowel de politie en klachtenmechanisme opzetten, gemeentediensten te sensibiliseren, gaan samenzitten met alle betrokken diensten om te zien hoe de zaken kunnen verbeteren, het onderwijs (op dat vlak één mineur puntje, er wordt wel de Franse gemeenschap aangeschreven om te sensibiliseren en om acties onder te nemen, maar de Vlaamse Gemeenschap is ook actief in Brussel, ook in Anderlecht en zij neemt ook activiteiten op dat vlak onder. Zij zou dus ook betrokken moeten worden). Hij zal volmondig deze motie steunen. Hij hoopt ook dat die werkgroep snel van start gaat en hij zal ook vriendelijk verzoeken om bij die werkgroep betrokken te zijn. Hij zal er zich met vol overtuigingen aan meewerken.

Monsieur le Bourgmestre-Président déduit des débats que si le terme « secure » est remplacé par « sécurisé » et que si « Vaamse Gemeenschap » est ajouté à côté de « Communauté Française », tout le monde votera pour la motion. Il remercie les conseillers communaux pour leur intervention et la qualité des échanges.